

FRAIS DE SCOLARITE ET FRAIS ANNEXES 2018/2019

En 2016/2017, la charge moyenne de formation a été de 5 800 € par étudiant. La maîtrise des coûts de fonctionnement et l'organisation mutualisée des formations ont permis de limiter les montants de scolarité.

	Tarif A	Tarif B	Tarif C	Tarif D	Tarif E
	QFI* > 50 000 €	QFI > 20 000 € et < 50 000 €	QFI > 13 001 € et < 20 000 €	QFI > 7 001 € et < 13 000 €	QFI < 7 000 €
L1	5 170 €	4 970 €	4 620 €	4 220 €	3 820 €
L1 Access	6 850 €	6 610 €	6 190 €	5 710 €	5 230 €
L1 Eco Gestion (1)	6 200 €	5 900 €	5 600 €	4 950 €	4 200 €
L2	5 150 €	4 950 €	4 600 €	4 200 €	3 800 €
L3	5 120 €	4 920 €	4 570 €	4 170 €	3 770 €
BPJEPS	5 820 €	5 620 €	5 270 €	4 870 €	4 470 €
M1	5 120 €	4 920 €	4 570 €	4 170 €	3 770 €
M2 APA-S et MS	4 800 €	4 600 €	4 250 €	3 850 €	3 450 €
M2 MEEF EO	4 100 €	3 940 €	3 660 €	3 340 €	3 020 €

(1) Tarif A' pour la L1 Eco Gestion : QFI* > 75 000 € = 6 500 €

* Le QFI (Quotient Familial IFEPSA) correspond au revenu brut global divisé par le nombre de parts. Les revenus pris en compte pour le calcul sont ceux de l'Avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016.

À noter : les frais de scolarités ne comprennent pas l'engagement dans une formation professionnalisante au cours de l'année universitaire (CQP, BNSSA, BSB ...).

Selon votre situation, des frais annexes seront facturés :

- les frais de gestion UCO : 250 € en 2017/2018 ;
- les frais de dossiers : 50 € ;
- les droits d'inscriptions des Universités Publiques de Convention : de 134 € à 256 € en 2017/2018 ;
- le cas échéant (facultatif) l'assurance Gras Savoye Frais de scolarité : 75 € ;
- la contribution vie étudiante : 90 € (collectée par le CROUS) ;
- uniquement pour les Masters 1^{ère} année et étudiant hors IFEPSA : 300 €.

MAJ le 14/06/2018